

Rue Jeanne d’Arc : la zone de rencontre finalisée, une animation immersive bientôt disponible

Les travaux de rénovation de la rue Jeanne d’Arc ont pris fin, permettant de voir naître une zone de rencontre où piétons, cyclistes et automobilistes partagent l’espace de façon apaisée. Les œuvres street art de l’artiste inkOj valorisent le patrimoine avoisinant la rue, et, bientôt, ces marquages d’animation prendront une dimension numérique !

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Président de la Métropole Rouen Normandie, Maire de Rouen, Laurence Renou, Vice-Présidente en charge de la culture, Nicolas Zuili, Adjoint au Maire en charge de la rive droite, Marie-Andrée Malleville, Adjointe au Maire de Rouen en charge de la culture, du patrimoine, tourisme, et Christine de Cintré, Conseillère Métropolitaine déléguée en charge du tourisme et de Rouen Capitale Européenne de la Culture 2028, Présidente de Rouen Normandie Tourisme et Congrès : *« Souvenons-nous dans quel état déplorable la rue Jeanne D'arc était avant cette rénovation ! Des nids de poule, une chaussée très dégradée, des trottoirs en mauvais état...il était temps d'agir ! Le travail réalisé autour de la rue Jeanne d’Arc s’inscrit dans notre volonté de faire la part belle aux mobilités douces sur le territoire de la Métropole. En apaisant la circulation, la signalisation au sol permet une meilleure cohabitation entre automobilistes, cyclistes et piétons. La nouvelle piste cyclable offre aux usagers un espace dédié et sécurisé pour remonter des quais jusqu’à la gare. Cette opération constitue un soutien fort à la candidature de Rouen comme Capitale Européenne de la Culture 2028. Et ce n’est pas fini... D’ici quelques temps, les œuvres prendront vie : elles seront à (re)découvrir avec les yeux... et avec un smartphone ! »*

La Métropole a investi 730 000€ pour remettre en état la rue Jeanne d’Arc, axe central de Rouen, au cœur de la ville touristique, commerçante et culturelle.

Sur cette enveloppe globale, en détail :

- 620 000€ HT pour la remise à niveau de la voirie et des trottoirs, 110 000€ HT pour les marquages d’animation,
- dont 10 000€ HT pour leur conception graphique.

Une zone de rencontre

La rue Jeanne d'Arc a été transformée en zone de rencontre pour apaiser la circulation automobile. L'objectif de cette zone de rencontre est d'organiser un partage de la rue entre les piétons et les véhicules. La vitesse y est limitée à 20 km/h et la priorité est donnée aux piétons. En effet, ceux-ci sont libres de traverser à n'importe quel endroit de la rue.

Une piste cyclable sécurisée

Afin de faciliter la pratique du vélo, une piste cyclable sécurisée a été mise en place. Celle-ci sépare l'espace cyclable de la chaussée à l'aide de séparateurs en béton, dans le sens montant de la rue. Cet aménagement, réalisé en enrobé de couleur rouge, vise à affirmer la place du vélo et a été construit en concertation avec les associations d'usagers de cycles.

Cette piste cyclable répond à un besoin de sécurisation pour les cyclistes, en particulier dans le sens de la montée vers la gare. L'allure des cyclistes étant, dans cette situation, largement inférieure à celle des automobilistes, ceux-ci se retrouvent dans une situation de vulnérabilité. En effet, le différentiel de vitesse entre cyclistes et véhicules motorisés peut entraîner non seulement un sentiment d'insécurité, mais se révéler particulièrement accidentogène. Dans le sens descendant vers la Seine, où le différentiel de vitesse est plus faible, les vélos partagent la chaussée avec les voitures.

Des marquages d'animation ambitieux

Un marquage d'animation est un dispositif de signalisation utilisé pour avertir visuellement les usagers, les incitant à adapter leur comportement, en particulier dans les zones de rencontres (zones limitées à 20 km/h où se croisent piétons, automobilistes, cyclistes...). La Métropole Rouen Normandie a fait appel à l'artiste local inkOj pour conjuguer aspect sécuritaire et aspect artistique. Ce dispositif, pensé pour accompagner le retrait des feux de signalisation, permet de conforter la priorité aux mobilités douces dans le centre-ville de Rouen tout en apportant une touche d'art et de culture dans les déplacements quotidiens. L'emprise et la priorité piétonne deviennent ainsi visuelles et s'imposent aux véhicules. Les graphismes peints sur la chaussée débordent sur les trottoirs afin de faire ralentir les véhicules en amont des carrefours.

Cinq carrefours ont fait l'objet d'une création artistique monumentale, et le reste de la rue se décline aux couleurs des intersections. Le parti pris artistique est de lier un élément naturel à un élément architectural :

- La Tour Saint André et l'eau,
- Le Gros Horloge et le feu,
- Le Palais de Justice et l'air,
- Le Square Verdrel et la terre (deux carrefours).

Un outil d'animation 2.0

Les marquages d'animation seront complétés par une opération de communication digitale visant à expliquer et faire découvrir les œuvres de marquage.

Pour expliquer aux usagers à la fois les aspects sécuritaire et artistique du projet, une WebApp a été développée. Elle sera accessible via des QR codes intégrés directement dans le mobilier urbain. Le déploiement est prévu sous quelques semaines.

Cette application permettra d'avoir un aperçu sur la réalisation des travaux et d'accéder à d'autres médias, autant à vocation culturelle que pédagogique.



<https://marquagesdanimationrouen.app>

CONTACT PRESSE

Justine HUNAUT-DEQUATREMARE

justine.hunault-dequatremare@metropole-rouen-normandie.fr

06 60 71 99 61